



Code stage D2-1

AES – AMP | Accompagner au quotidien un adulte présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)

L'Accompagnant Éducatif et Social intervient, entre autres, auprès d'adultes en situation de handicap, pour les aider dans leur vie quotidienne afin de favoriser leur épanouissement social et relationnel et maintenir ou développer leur autonomie. L'accompagnant a une vraie connaissance du travail de terrain, souvent basée sur une observation quotidienne mais néanmoins insuffisante lorsqu'il s'agit des TSA. Cette formation destinée aux AES (AMP), est un complément indispensable à la formation initiale. Elle a pour objectif de valoriser la pratique professionnelle en fournissant des moyens et outils d'intervention efficaces et adaptés à l'accompagnement des personnes présentant un TSA, dans le cadre des missions/fiche métier de cette catégorie professionnelle.

Objectifs opérationnels

- Utiliser l'environnement pour favoriser la compréhension de la personne présentant un TSA
- Planifier le quotidien
- Développer la communication
- Utiliser les intérêts et motivation pour développer sa participation au quotidien
- Mettre en relation l'ensemble des professionnels concernés et les familles autour du PPI

Déroulé pédagogique

Jour 1 - 6 heures - BESOINS ET ACCOMPAGNEMENT ADAPTE

Repérer les besoins prioritaires de l'adulte présentant un TSA
 Construire un modèle d'accompagnement quotidien adapté, basé sur l'organisation
 Compléter la fiche descriptive de présentation d'un adulte sélectionné
 (travaux d'application en sous groupes - analyse et synthèse)

Jour 2 - 6 heures - COMMUNICATION

Repérer les comportements de communication non verbaux de l'adulte
 Concevoir une évaluation informelle de la communication expressive quotidienne
 Concevoir une évaluation informelle de la compréhension de l'adulte accompagné
 Évaluer la communication d'un adulte (sur le versant réceptif ou expressif) puis rédiger un objectif individualisé
 (travaux d'application en sous groupes - analyse et synthèse)

Jour 3 - 6 heures - AUTONOMIE PERSONNELLE ET AUTONOMIE QUOTIDIENNE

Accompagner les activités d'autonomie personnelle (hygiène, repas, propreté...)
 Accompagner les activités d'autonomie quotidienne (rangement, ménage, cuisine...)
 Concevoir une grille d'évaluation informelle de l'autonomie
 Rédiger un protocole d'accompagnement d'autonomie personnelle
 (travaux d'application en sous groupes - analyse et synthèse)

Jour 4 - 6 heures - LOISIRS ET ACTIVITÉS

Repérer les capacités d'occupation et les centres d'intérêt de l'adulte accompagné
 Enseigner le loisir autonome
 Participer à la mise en place et au suivi du projet personnalisé
 Créer des fiches d'activités et de loisirs adaptés
 (travaux d'application en sous groupes - analyse et synthèse)

Jour 5 - 3 heures - COMPORTEMENTS

Coopérer avec les professionnels partenaires et les familles
 Accompagner les comportements problème de l'adulte avec TSA

Modalités pédagogiques

Accès : pas de prérequis

Public : AES (AMP) à domicile ou en établissement

Méthodes pédagogiques : apports théoriques, études de cas, échanges, présentation outils et stratégies

Moyens pédagogiques : chaque stagiaire devra être équipé d'un ordinateur (ou tablette) avec webcam, micro et connexion internet haut débit

Distanciel 2024 :

- 9, 10, 11, 14 et 15 octobre

Durée : 27h réparties sur 5 jours non consécutifs (vendredis)

Formatrice : Céline OVIDE,
 Formatrice

Tarifs : (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire)

Professionnel : 520 €
 (pris en charge)

Professionnel : 520 €
 (individuel/libéral)

Pôle Emploi* : 140 €
 (non pris en charge)

Éducat° Nation. : 140 €
 (non pris en charge)

AVS/AESH* : 140 €

* Justificatif obligatoire